

28 FÉVRIER 2019 - Jeudi

ÉVANGILE

« Mieux vaut pour toi entrer manchot dans la vie éternelle que de t'en aller dans la géhenne avec tes deux mains » (Mc 9, 41-50)

Alléluia. Alléluia.

Accueillez la parole de Dieu : pour ce qu'elle est réellement : non pas une parole d'hommes, mais la parole de Dieu.

Alléluia. (cf. 1 Th 2, 13)

Évangile de Jésus Christ selon saint Marc (Mc 9, 41-50)

En ce temps-là,
Jésus disait à ses disciples :

« Celui qui vous donnera un verre d'eau,
au nom de votre appartenance au Christ,
amen, je vous le dis, il ne restera pas sans récompense.

Celui qui est un scandale, une occasion de chute,
pour un seul de ces petits qui croient en moi,
mieux vaudrait pour lui
-qu'on lui attache au cou une de ces meules que tournent les ânes,
-et qu'on le jette à la mer.

Et si ta main est pour toi une occasion de chute, coupe-la.
Mieux vaut pour toi entrer manchot dans la vie éternelle
que de t'en aller dans la géhenne avec tes deux mains,
là où le feu ne s'éteint pas.

Si ton pied est pour toi une occasion de chute, coupe-le.
Mieux vaut pour toi entrer estropié dans la vie éternelle
que de t'en aller dans la géhenne avec tes deux pieds.

Si ton œil est pour toi une occasion de chute, arrache-le.
Mieux vaut pour toi entrer borgne dans le royaume de Dieu
que de t'en aller dans la géhenne avec tes deux yeux,
là où le ver ne meurt pas et où le feu ne s'éteint pas.

Chacun sera salé au feu. C'est une bonne chose que le sel.
mais s'il cesse d'être du sel, avec quoi allez-vous lui rendre de la saveur ?
Ayez du sel en vous-mêmes, et vivez en paix entre vous. »

– Acclamons la Parole de Dieu.

AELF-Bible

Ma fille,
dès le commencement de la Création,
ma Divine Volonté fut donnée pour être la vie des créatures.

J'ai pris l'obligation
-de maintenir cette vie entière, belle et en pleine vigueur dans la créature,
-administrant à chacun de ses actes un acte divin, un acte à la hauteur
de sa sainteté, de sa lumière, de sa puissance et de sa beauté.

Ma Volonté s'est mise elle-même dans l'acte
-d'attendre que la créature lui rende ce qui lui appartient, afin
-de faire de la créature un prodige de vie divine, digne de sa sagesse et de sa puissance.

Pour le comprendre, qu'il suffise de dire
-que *ma Divine Volonté devait former sa vie en chaque créature, et*
-qu'elle a mis dans son œuvre tout le soin et toutes les qualités infinies qu'elle possédait.

Que ces vies divines auraient été belles dans les créatures!
En les regardant, nous devons y trouver notre reflet, notre image, l'écho de notre bonheur.
Quelle joie, quelle célébration c'eût été pour nous et pour les créatures !

Or, tu dois savoir que quiconque ne fait pas ma Divine Volonté et ne vit pas en elle
veut détruire en soi cette vie divine qu'il était censé posséder.

Détruire sa propre vie, quel crime !

Qui ne condamnerait

-celui qui veut détruire la propre vie de son corps ? ou

-celui qui ne voudrait pas manger et se rendrait famélique, malade et incapable de rien faire ?

Or, celui qui ne fait pas ma Volonté détruit sa propre vie, que la bonté divine veut lui donner.

Et quiconque fait ma Volonté, mais pas toujours, et ne vit pas en elle,

- puisque la nourriture continuelle et suffisante lui fait défaut,

- n'est qu'un pauvre malade sans force, émacié et incapable de faire le vrai bien.

Et s'il peut paraître faire quelque chose, cela est sans vie, chétif.

Car seule ma Volonté peut donner la vie.

Quel crime, ma fille, quel crime, et qui ne mérite aucune miséricorde !

Ma fille, seule ma Volonté peut me donner du repos.

Prête-toi au développement de la vie de ma Volonté en toi, et en faisant tiens ses actes,
je verrai en toi sa lumière, sa sainteté et ses joies infinies qui me donneront le repos.

Et je m'arrêterai un instant de châtier ces créatures

- si peu méritantes de ces vies divines, qu'elles les détruisent en elles-mêmes,

- et qui méritent que je détruise tous leurs biens naturels et leur vie même.